

HIVER 2022



Bonjour Mr le Maire le petit Charles est de retour.

1/ Éditorial de Monsieur le Maire :

Buiroises, Buirois,

Je suis heureux de vous présenter le dernier numéro du Petit Journal de Buire au Bois, de l'année 2022, je vous en souhaite une bonne lecture.

Une année marquée par l'évolution du climat : un été de fortes chaleurs, suivi de fortes précipitations à l'Automne, pour finir par un court épisode de frimas.

L'année 2022 est tristement marquée par la guerre en Europe, l'Ukraine attaquée par la Russie. Les conséquences économiques sont l'augmentation des ressources d'énergie, du blé et de nombreux autres produits de consommation courante. Ces faits retentissent sur nous tous. La hausse des prix sur les produits essentiels de première nécessité nous met en difficulté et plus particulièrement les personnes plus fragiles : les familles, les personnes isolées, les personnes en perte d'emploi, les étudiants...

Face à ces difficultés des dispositions sont prises. Sur la commune pour les personnes en grande difficulté le Centre Communal d'Action Sociale peut compléter les aides sociales par des aides dites facultatives afin de répondre aux urgences en divers besoins : alimentaire, de chauffage...

La commune, au-delà du contexte difficile, poursuit les travaux d'embellissement de notre village. L'église restera ouverte tous les week-ends en décembre, elle sera éclairée pendant la période de fêtes ainsi que les éclairages de fin d'année, sans pour cela augmenter la consommation d'électricité. Les projecteurs sont à LED et l'ensemble de l'éclairage de la commune est passé à des ampoules LED. Ces travaux ont bénéficié de subventions et permettront une substantielle économie de l'ordre de 80%.

Gardons l'espoir, soyons solidaires, et ne nous laissons pas gagner par la morosité de la grisaille hivernale. Je vous souhaite de belles fêtes de Noël et de Nouvel An.

Je vous donne rendez-vous le Samedi 7 janvier 2023 à 18h00 à la salle du Manoir pour les Vœux de la Municipalité

Le Maire



HIVER 2022

LES TRAVAUX

<u>L'éclairage de l'église</u>, bravo et un grand merci aux bénévoles, particulièrement à André l'Olivier et Géry Desmons qui ont réalisé cet important chantier dont le résultat est magnifique. L'association « les amis du Manoir » a soutenu financièrement ce projet.

<u>La rénovation du logement communal</u> jouxtant la mairie est terminée. Les locataires sont installés. Belle réalisation par les entreprises locales, l'employé communal « Pascal « et les bénévoles.

<u>La voirie</u>, la commission des chemins et routes gérée par Gery Desmons a inspecté l'ensemble de la voirie communale, qui s'est traduit par les réfections utiles.

Autres travaux : La remise en état des canalisations d'eaux pluviales, afin de pallier aux dégâts causés par les violents orages, ils ont bénéficié de subventions.

<u>L'éclairage municipal</u>, l'ensemble des luminaires de notre commune est passé à des lampes « Leeds » ce qui permettra de substantielles économies. Ces travaux ont été subventionnés à hauteur de 15437 € par la Fédération Départementale de l'Energie

Le conseil municipal des jeunes

Le CMJ s'est réuni à plusieurs reprises, malgré les difficultés pour trouver les bonnes dates convenant à l'ensemble des jeunes. La réussite de leurs projets a fait l'objet d'articles dans la presse : HALLOWEEN 2021, JEU DE PISTE lors de la journée du patrimoine, une vingtaine de participants ont pu apprécier l'organisation originale de cette découverte du patrimoine de notre village.

Les membres du CMJ ont le projet de créer une association, comme elle a existé à une autre époque, afin de se donner les moyens de poursuivre leurs actions.

Un grand merci à nos parlementaires Député et Sénateur d'avoir accueillis à l'Assemblée Nationale et au Sénat les membres du CMJ élargi à d'autres enfants et adolescents du village accompagnés d'élus et de leurs parents.

Houla la la !!! Nous ne chômons pas à Buire au Bois, Hein Pascal



HIVER 2022

LES PROJETS EN COURS

<u>Recensement 2023</u>. Pour information, la commune procèdera au recensement de la population conformément à l'obligation de l'INSEE. Les dates légales seront du 19 janvier 2023 au 18 février 2023. Merci de l'accueil que vous ferez à Mme MOY Valérie recenseur pour notre commune.

<u>Projets centre du village</u>: les bâtiments se situant au centre du village ont été rachetés par l'Établissement Public Foncier, qui financera les éventuelles démolitions à hauteur de 80%. Par la suite la commune deviendra propriétaire de ces bâtiments. Afin de déterminer la destination de cet ensemble immobilier, une réunion publique a eu lieu afin de consulter les habitants et leurs besoins. Ont été aussi consultés l'Office du Tourisme des vallées d'Opales, ainsi que l'organisme CAUE (Conseil, d'Architecture, d'Urbanisme et d'environnement).

Les organismes Pas de Calais Tourisme, et Ingénieries Pas de Calais, ont visité les lieux, afin de recueillir les informations utiles pour étudier les différentes possibilités et proposer un projet viable pour notre petite commune. Suivi par les différentes études : estimation des travaux et possibilités de financements, les possibles revenus pour la commune afin d'amortir les éventuels emprunts, enfin quels partenaires associer à la réussite de ce projet.

<u>Le site internet de Buire au Bois</u>: le site de la commune « Buire au Bois » devrait voir le jour d'ici la fin d'année. La Communauté de Commune du Ternois propose l'aide à la création du site aux communes et le support technique de son service informatique. Ce site a pour objectif de communiquer avec les habitants de notre commune et de faciliter les démarches et contacts en complément des moyens de communication existants.

Le CCAS

Notre Conseil d'Administration du Centre Communal d'Actions Sociales s'est réuni sous la Présidence de Monsieur le Maire afin d'examiner les demandes d'aides sociales facultatives et de préparer l'organisation du repas annuel des aînés qui a eu lieu le 27 novembre à 12H00. Nous constatons que certaines personnes ont des droits qu'elles ne font pas valoir. N'hésitez pas à vous rapprocher du CCAS de la Commune, qui travaille en relation avec les Assistantes Sociales et les services sociaux du Département et du Centre Intercommunal d'Actions Sociales. Vos démarches sont couvertes par l'obligation de confidentialité des membres du CCAS et des travailleurs sociaux.

Soyons Solidaires, attentifs à nos , proches, à nos voisins



HIVER 2022

Enfin , le retour de la **Ducasse**, l'occasion de se retrouver autour d'un repas, d'une bonne bouteille et la veille pour une danse...





Merci aux bénévoles pour r'organisation











HIVER 2022



Autour de Monsieur le Man nos nouveaux amis belges et toujours active Shona notre amie anglaise







Toutes et tous sourires aux lèvres

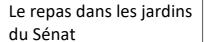






HIVER 2022

Visite du Sénat, sous la canicule du jour le plus chaud de l'été



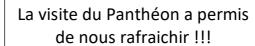
















HIVER 2022

La protection de notre nature merci aux Apiculteurs de Buire au Bois





Les polinisateurs bzzz Bzzz petites abeilles...









Concernant les frelons asiatiques, merci d'informer la commune de la présence de nids pour une destruction.



HIVER 2022

Visite de l'assemblée nationale par le CM des jeunes





Belle journée citoyenne merci à notre Député pour l'accueil.







Vive la République, Vive la France



HIVER 2022

RAPPEL

LE 7 JANVIER 2023 A 18H00 LES VŒUX DE LA MUNICIPALITE A LA SALLE DU MANOIR Suivi du partage du verre de l'amitié Et de la galette des rois



pour souhaiter une